



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

FOURNITURE D'ENROBES A CHAUD -
PROCEDURE NEGOCIEE - SIGNATURE DU
MARCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 22 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoins :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE FOURNITURE D'ENROBES A CHAUD - PROCEDURE NEGOCIEE -
SIGNATURE DU MARCHÉ**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le marché de fourniture d'enrobés à chaud employé pour la réfection des trottoirs et chaussées est arrivé à son terme. Il convient par conséquent de lancer une procédure pour l'attribution d'un nouveau marché.

Les conditions d'utilisation de ce matériau comporte des contraintes techniques lourdes de stockage et de répandage qui conditionnent son approvisionnement dans un périmètre proche du site de la régie voirie. Actuellement, une seule centrale est en capacité de réaliser la prestation.

Une procédure négociée a été lancée, au titre de l'article 35 II 8ème du Code des marchés publics (marché négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence) pour la passation du marché de fournitures d'enrobés à chaud.

Il s'agit d'un marché fractionné à bons de commande d'une durée d'un an renouvelable 3 fois pour la même durée dont les montants annuels sont fixés à 30 000 € HT minimum et 120 000 € HT maximum.

Dans le cadre de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 8 novembre 2010 et a procédé à l'attribution du marché à l'entreprise ROY pour un montant de 85627,50 € HT, soit 102410,49 € TTC.

Les crédits sont inscrits au budget principal au chapitre 11 – fonction 8221 – compte 60633. S'agissant d'un marché reconductible, le Conseil municipal s'engage à inscrire la dépense afférente par délibérations ultérieures, si nécessaire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché attribué à l'entreprise ROY pour un montant de 102410,49 € TTC.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL